



Nationalité française comment la récupérer ?

Par **vortex45**, le **09/02/2011 à 16:07**

Bonjour,rnrnMa sœur et moi étions français et luxembourgeois de naissance et nous figurions sur le passeport de notre mère.rnA l'âge de 18 ans – 2jours ma mère a décidé que je ne sois plus français du aux interventions de la France au Tchad et pour m'éviter le service militaire. De plus une double nationalité au Luxembourg n'était pas autorisée à l'époque. Donc j'ai découvert a l'âge de 25 ans que j'étais naturalisé luxembourgeois. +/- 5 ans après du à un changement de loi, j'étais luxembourgeois par filiations.rnMa question est simple : rnJe n'ai pas eu le choix, j'étais mineur. Est-t-il possible de récupérer ma nationalité française.rnrnMerci

Par **maniongui**, le **05/03/2011 à 08:09**

BonjourrnVous pouvez prétendre à une demande de réintégration à la nationalité française sous certaines conditions. La première étant tout d'abord la régularité de séjour en France.